COURS DE GEOPOLITIQUE ET GEOSTRATEGIE

Master II Sciences Politique/Droit Public
Université de Dschang

Professeur Guy Mvelle
Doyen Faculté des sciences juridiques et politiques
Mail : guymvelle@gmail.com
Mai 2025

INTRODUCTION GENERALE

En tant que phénomène socio-politique, la géopolitique est un phénomène très ancien en Europe comme en Afrique. En Europe l'on l'associe aux conflits pour des territoires de chasse entre des tribus, ou des conflits entre des cités, des empires, des peuples et des nations (César et La guerre des Gaules, Thucydide relatant la guerre du Péloponnèse…)[1]. C'est également le cas en Afrique où des récits et des études sur les disputes de territoires existent abondamment depuis les périodes les plus reculées et concernent tous les coins du continent.

Depuis l'esclavagisme des Arabes commencé dès le VIIe siècle, les puissances européennes, notamment la France, emboitent le pas à travers le commerce triangulaire (1750-1860) qui transformera près de douze millions de personnes en marchandises dans le cadre de ce qui fut appelé pudiquement le « *trafic du bois d'ébène* ». L'enjeu officiel était symbolique et renvoyait à ce que les Européens ont désigné comme une « volonté civilisatrice » où le christianisme joua un rôle prépondérant avec l'évangélisation des peuples noirs en Afrique au sud du Sahara face à l'Islam en Afrique du Nord.

Le fait pour l'Afrique d'avoir été pendant cinq siècles un terrain de pénétration des grandes puissances étrangères[2], a toujours fait d'elle l'espace géopolitique le plus attractif de l'histoire de l'humanité. L'intérêt de l'Afrique en tant qu'espace géopolitique et objet d'étude de cette discipline ne s'est jamais dégonflé. Au contraire en tant qu'espace de rivalité et de projection de puissance, l'Afrique avec ses ressources du sol et du sous-sol, ses terres et ses mers, occupent une place majeure tant dans la politique étrangère des grandes puissances que dans les objets d'analyse de nos différentes disciplines.

comme en démontre la multitude de travaux menés durant cette dernière décennie notamment autour d'Yves Lacoste et portant sur le Sahara[3].

En tant que domaine d'étude, la géopolitique remonte au XIXe siècle où l'on a commencé à faire une étude comparative, systématique et scientifique des conflits pour du territoire ou des étendues marines en prenant notamment en compte les forces en présence, et surtout les multiples caractéristiques géographiques des espaces disputés[4]. Là encore l'Afrique a joué un rôle non avoué dans les conceptualisations opérées par les précurseurs de la géopolitique. Le schéma de Mackinder s'organise bien autour de la prééminence de l'île mondiale, la *World Island*, laquelle englobe en un seul et unique continent l'Eurasie et l'Afrique, du détroit de Behring au cap de Bonne Espérance, les autres continents (Amérique, Australie) étant considérés comme des « îles satellites » du Word Island[5].

L'un des ténors de l'école française de géopolitique, Yves Lacoste, a fait ses premiers pas en géomorphologie au Maroc, et proclame sans ambages que la

[1] Yves Lacoste : « La géopolitique : une histoire contrastée », La revue pour l'histoire du CNRS, 22, 2008, p : 1
[2] Pascal Le Pautremat, Diploweb, 03 octobre 2015.
[3] Hérodote : Géopolitique du Sahara, troisième trimestre 2011.
[4] Ibid.
[5] Gérard Dussouy, op, cit, p : 146.

colonisation est un immense phénomène géopolitique d'envergure planétaire, et c'est à elle qu'il doit toutes ses préoccupations géopolitiques.

Des recherches de référence sur le continent noir sont aujourd'hui abondantes à l'instar de celle s'intéressant aux conflits du Rwanda, de la RDC (Ituri), de la Somalie ou du Sahara occidental. L'un des pères de la géopolitique brésilienne, le Général Golbéry do Couto, considère que l'Afrique atlantique, au même titre que le Brésil, occupe une place privilégiée dans le grand cercle de la configuration occidentale[6]. La géopolitique en général doit donc un tribut à l'Afrique qui en a toujours été à la fois objet de rivalités et objet d'étude. Non seulement les Africains ont toujours eu une conscience géopolitique interne de par leur volonté d'occuper et de contrôler les territoires qui leur sont utiles, mais en plus l'Afrique a toujours fait l'objet d'études géopolitiques du fait de l'importance de ses territoires et de leurs ressources. Sur ce dernier point, le discours de compassion et de pitié à l'endroit du continent n'est qu'un voile pudique sur les ambitions géopolitiques que le partage de Berlin a tôt fait de révéler.

DEFINITIONS

Le mot géopolitique aurait apparu pour la première fois chez Gottfried Wilhem Leibniz dans un manuscrit inédit de 1679. Par la suite le juriste et politologue suédois Rudolf Kjellen le formula à partir de la contraction de l'expression « de géographie politique », titre de l'ouvrage du grand géographe allemand Friedrich Ratzel « Politische Geographie » publié en 1887. L'origine du mot et de la géopolitique comme science est donc allemande ou au moins germanique, même si d'aucuns pense que du point de vue de l'histoire des représentations géopolitiques, l'œuvre de Sir Halford Mackinder (1861- 1947) constitue une référence incontournable[7].

Sur le continent noir aucune littérature n'est actuellement établie qui fait état de ce que le mot géopolitique a été utilisé soit par les penseurs africains soit par les hommes politiques, alors même que la naissance du mot en Europe au XIXe siècle correspond à une période cruciale du continent, en l'occurrence le « dépeçage » opéré à Berlin lors de la Conférence du même nom convoquée par Bismarck en novembre 1884, dans un contexte où l'Afrique avait déjà commencé par faire l'objet de partage. A cette époque, Carl Peters était déjà présent en Afrique orientale, à Zanzibar avec sa Société de colonisation allemande, pénétrant le cœur des terres pour négocier des traités[8].

Yves Lacoste suggère que la géopolitique soit considérée comme l'étude des rivalités et conflits de pouvoir et/ou d'influence sur et pour des territoires[9], ou comme l'étude « des rivalités de pouvoir sur du territoire, qu'il soit de grande ou de petite dimension »[10]. Ce territoire peut avoir une dimension physique, renvoyant ainsi à l'étendue, la forme, le relief et les ressources, lesquels sont essentiels à un examen

[6] Gérard Dussouy : Traité de relations internationales. Tome 1. Les théories géopolitiques, Paris, L'Harmattan, 2006, p : 231.
[7] Gérard Doussouy, op, cit,p : 112.
[8] UNESCO : Histoire générale de l'Afrique. VI L'Afrique au XIXe siècle jusque vers les années 1880, p : 296.
[9] Yves Lacoste, 2005.
[10] Yves Lacoste, « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique », Hérodote 2008/3 (n° 130), p.18.

géopolitique, mais il peut également renvoyer aux hommes et aux femmes qui y vivent, au pouvoir légitime ou illégitime qui les contraint, aux craintes, aux angoisses ou aux espoirs qui rythment leur quotidien[11], et aux conquêtes envisageables, notamment si l'on garde à l'esprit le concept d' « espace vital » cher à l'Allemand Friedrich Ratzel pour qui non seulement « un peuple a besoin d'un plus grand espace que celui qu'il occupe (donc qu'il doit le prendre aux voisins), mais aussi que, sur cet espace-là, les peuples qui s'y trouvent doivent partir ou disparaître »[12].

La géopolitique en tant que discipline scientifique traite donc des relations entre pouvoir et territoire que les uns et les autres cherchent à contrôler ou à occuper, l'espace étant considéré comme un enjeu que se discutent diverses entités politiques, principalement les Etats, mais également les entités infra ou intraétatiques et même les factions d'un même parti politique. C'est « une science de la conflictualité », celle-ci résultant de l'expression plus ou moins violente des représentations contradictoires d'un territoire[13].

Pour Yves Lacoste et l'Ecole géopolitique française, le champ de la géopolitique est plus large que celui des relations internationales, en ce sens qu'il prend en compte autant les conflits interétatiques que des conflits locaux entre tribus, au sein de grandes agglomérations urbaines entre bandes rivales[14], ou dans une institution ou une administration.

La géostratégie quant à elle est considérée comme une science qui traite des conflits liés aux enjeux géopolitiques lorsque ceux-ci prennent une dimension militaire[15]. C'est la force ou la violence physique organisée (groupes militaires ou paramilitaires) qui transfère une analyse du domaine de la géopolitique à celui de la géostratégie. Une question devient géostratégique lorsque la dispute civile et politique d'un ou sur un territoire tourne au conflit armé et que la force est mobilisée de façon organisée de part et d'autre. L'on étudie alors comment les forces physiques en présence (forces armées, rebelles, forces multinationales, forces internationales) utilisent les armes et les munitions, occupent les territoires pour se combattre, les contrôler, protéger le pouvoir politique, les populations et les ressources. Quels types d'armes sont utilisés, à quel moment sont-ils utilisés… ? La géopolitique est donc civile et politique, pendant que la géostratégie est militaire. Ce cours se limitera à la géopolitique, la géostratégie étant réservée au Master professionnel.

INTERET DE LA GEOPOLITIQUE ET LA GEOSTRATEGIE

Au plan empirique, la connaissance géopolitique et géostratégique est une question de survie, avant d'être un projet d'expansion ou de projection de puissance. Pour mieux protéger son territoire, mieux exploiter les ressources qu'il regorge, avoir une politique étrangère efficace, et prévenir les conflits éventuels qui peuvent s'y

---

[11] Ibid.

[12] Op, cit, p : 24.

[13]https://www.rts.ch/decouverte/sciences-et-environnement/environnement/10066019-qu-est-ce-que-la-geopolitique-et-la-geostrategie-.html

[14] Yves Lacoste : « La géopolitique : une histoire contrastée », La revue pour l'histoire du CNRS [en ligne] 22, 2008, mis en ligne le 03 octobre 2010, consulté le 1er décembre 2016.

[15]https://www.rts.ch/decouverte/sciences-et-environnement/environnement/10066019-qu-est-ce-que-la-geopolitique-et-la-geostrategie-.html

dérouler, il est nécessaire de connaitre sa géographie et les luttes ou au moins les convoitises locales ou extérieures éventuelles qui s'y déroulent ou peuvent s'y dérouler. L'unité d'un Etat ou la paix d'une région dépendent du traitement géopolitique des territoires, c'est-à-dire de la connaissance, la prévention, la gestion et la résolution des disputes de territoires qui les composent. Les difficultés qu'ont de nombreux territoires africains tiennent au fait qu'ils ne prennent pas au sérieux les questions géopolitiques.

Au Cameroun par exemple, même si le discours officiel ne saurait avancer un tel argument, il est juste de penser que pour comprendre la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest, il est pertinent de se mettre à l'idée que l'on est en présence d'une question de géopolitique, qui présente des enjeux à la fois matériels et symboliques.

L'intérêt de la géopolitique est donc pluriel. C'est un raisonnement qui permet de comprendre et d'expliquer l'incidence que les facteurs géographiques ont sur la vie des Etats et des peuples, la manière dont les disputes se déroulent sur les territoires, et comment peut-on envisager le développement de la paix et de la sécurité dans et entre les Etats en tenant compte de ces luttes et des représentations qui y sont associées.

Tout espace social peut faire l'objet d'étude géopolitique et géostratégique, de la planète entière, aux espaces plus réduits comme les villes, les quartiers, les universités. Par exemple la manière dont les communautés sociologiques occupent les postes de responsabilité non sans arrière-pensée de domination des uns sur les autres dans des tensions certes feutrées mais réelles ; la manière dont les étudiants se discutent les postes de délégués de niveau ou de délégué général pour contrôler l'espace universitaire sont autant objet d'étude en géopolitique.

OBJECTIF GENERAL DU COURS

L'objectif général de ce cours est de permettre aux étudiants suivant un cursus de sciences politiques et se spécialisant dans les Relations internationales, d'ouvrir leur raisonnement à une autre grille de compréhension et d'explication des phénomènes conflictuels tant internes qu'internationaux basés sur l'interaction entre la géographie et la politique, les territoires et la volonté que peuvent avoir des Etats et des groupes divers de les contrôler ou les occuper suscitant des tensions ou même des conflits armés.

A chaque fois nous nous intéresserons au enjeux matériels et symboliques que l'on retrouve dans toute démarche géopolitique car si les conflits que mènent les Etats et les groupes divers ont principalement pour source la conquête des territoires et de leurs ressources comme l'avait postulé le Florentin Nicolas Machiavel au début du XVIe siècle, cette vision utilitariste, qui attribue aux individus, aux Etats et aux groupes divers une rationalité des choix fondée sur un intérêt particulier dont la somme produirait la prospérité est réductrice. Les Etats, les groupes divers et les individus recherchent aussi et peut-être avant tout la gloire, l'honneur et la reconnaissance et veulent préserver des lieux historiques dans les batailles qu'ils mènent plutôt que tout autre bénéfice matériel.

CHAPITRE 1

LES PENSEES FONDATRICES DE LA GEOPOLITIQUE

En termes de théories deux grandes divisions sont faites.

Le premier regroupe les travaux de deux germaniques Friedrich Ratzel et Rudolf Kjellen qui soucieux de la puissance de l'Allemagne ont élaboré des lois très critiquées scientifiquement lesquelles voulaient régir la survie de l'Etat dans un système concurrentiel ou simplement anarchique. Cette approche prônait la recherche par un Etat d'un espace vital (lebensraum) dans la perspective de maximiser sa puissance et sa croissance. Poussée à l'extrême au plan politique, l'on associe cette approche à l'idéologie nazie et à sa politique d'expansion territoriale.

La deuxième approche est issue des travaux de trois penseurs anglo-saxons : les Américains Alfred Mahan et Nicolas Spykman et le Britannique Sir Halford Mackinder. Ces auteurs décrivent l'emplacement géographique des Etats et des régions comme un élément qui conditionnent les affaires étrangères sans nécessairement les dicter[16].

L'une et l'autre approche ont connu des fortunes diverses, soit pour des raisons politiques (cas de l'approche allemande) soit pour des raisons scientifiques (cas de l'approche anglo-saxonne largement bousculée par les grandes théories des relations internationales que sont le réalisme et le néo-réalisme). **Mais elles présentent toutes, le lien commun d'être des pensées nationalistes et hégémoniques à la recherche de la puissance. C'est pour cela qu'on dit de la géopolitique qu'elle est une science d'expansion, une science hégémonique. Avoir un comportement géopolitique c'est avoir des visées expansionnistes.**

I/ LA PENSEE GERMANIQUE

Friedrich RATZEL et la sacralisation de l'espace

Le géographe allemand considère l'espace comme ressort de l'histoire, c'est-à-dire que c'est l'espace qui permet de comprendre la manière dont l'histoire des peuples s'est construite et a évolué. L'on ne lui reconnaît cependant pas une théorie en tant que telle des relations internationales en général, et de la géopolitique en particulier. Il lègue à la géopolitique plutôt sept lois de l'espace qui seraient constitutives d'une interprétation générale de l'évolution humaine[17].

1/ La taille d'un Etat grandit avec sa culture. L'homogénéité culturelle et le dynamisme de la culture nationale favorisent la cohésion de l'Etat, et réciproquement.

2/ La croissance des Etats suit d'autres manifestations des peuples qui doivent nécessairement précéder l'expansion de l'Etat. Ces manifestations sont notamment le développement intellectuel et moral des peuples, leurs progrès en matière d'organisation économique et sociale qui forment les Etats.

3/ La croissance de l'Etat procède par annexion de petits membres dans un même agrégat. En même temps, le lien entre la population et le sol devient de plus en plus étroit.

---

[16] Bill Bentley : « La géopolitique », revue militaire canadienne, vol. 18, n°1, Hiver 2017 ;

[17] Gérard Dussouy, op, cit, p : 126.

4/ La frontière est l'organe périphérique de l'Etat, le témoin de sa croissance, tout autant que sa consolidation, et elle prend part à toutes les transformations de l'organisme de l'Etat.

5/ Dans sa croissance, l'Etat s'efforce d'atteindre les positions politiques avantageuses.

6/ Le premier stimulus à la croissance spatiale des Etats s'exerce sur eux, depuis l'extérieur. Ceci est interprété par le fait que les sociétés politiques ne prennent vraiment conscience d'elles-mêmes qu'en fonction de leurs positions, de leurs rivalités, ou de leurs affinités avec les sociétés voisines[18]. Autrement dit la puissance d'un Etat est simplement relative, elle se forme ou se mesure par rapport à d'autres puissances ou d'autres Etats. L'on n'est pas puissance ex nihilo, l'on l'est par rapport à d'autres acteurs du système international. Il y aurait donc un stress extérieur qui pousse les Etats à former leur puissance. Les Etats se servent de leurs voisins comme des miroirs pour construire leur puissance. Ceci suppose une idée de compétition dans les relations internationales, laquelle est à la base de la construction de la puissance.

7/ La tendance générale à l'annexion territoriale et à l'amalgame se transmet d'un Etat à l'autre et croît continuellement en intensité.

RUDOLF KJELLEN : L'ETAT CONSIDERE COMME UN ORGANISME GEOGRAPHIQUE

Rudolf Kjellen est professeur de Droit et de Science politique à l'Université de Göteborg où il s'attela à associer la science politique à la géographie, avant de créer de nouvelles disciplines consacrées à l'Etat. Il est le fondateur du mot géopolitique. Il propose une approche de la science politique à l'aide des attributs de la puissance :

-la géographie analysée par la géopolitique, le rapport entre l'Etat et son territoire (subdivisée en topopolitique= position de l'Etat ; morphopolitique= forme de l'Etat ; physiopolitique= territoire de la nation) ;

- la démographie analysée par la démopolitique= le rapport entre l'Etat et sa population ;

-l'économie analysée par la géoéconomie= le rapport entre l'Etat et l'économie ;

-la sociologie analysée par la sociopolitique= le rapport entre l'Etat et la société nationale ;

-la politique analysée par la kratopolitique= la politique de régiment= la forme, la puissance ou encore la vie de l'Etat.

A travers ses ouvrages, Kjellen aurait soit voulu souligner que l'Etat est une plus une résultante de l'action humaine, un construit collectif qu'un simple édifice juridique, soit qu'il est un organisme vivant obéissant aux lois biologiques[19]. De là il définit la géopolitique comme « la science qui conçoit l'Etat comme un organisme géographique ou comme un phénomène en action dans l'espace »[20], considère la capitale de l'Etat comme le cerveau humain et les lignes de communications à des artères. Cette conception fait dire à Kristof que « Le but de la théorie quasi organique de Kjellen est de montrer que l'État n'est pas la lettre morte de la loi, mais, qu'au

[18] Op, cit, p : 132.
[19] Op, cit,p : 162.
[20] Kjellen cité par Dussouy, ibid.

contraire, il est une communauté vivante et changeante, dans laquelle le territoire, les êtres humains, et la nation sont en interaction »[21].

KARL HAUSHOFER (1869-1946)

Sans avoir été membres du parti nazi, K. Haushofer influence par sa pensée le Troisième Reich par ses concepts d'Etat organique (hérité de Ratzel), de frontières naturelles, de Lebensraum (espace vital), d'autarcie ou de théorie de l'expansion nécessaire à l'échelle continentale. Il examine soit des questions théoriques générales (De la géopolitique, la vie des frontières politiques...) soit des aspects précis (le bloc continental Europe Centrale-Eurasie-Japon), lesquels sont encore d'actualité aujourd'hui[22]. Pour Jean Klein, le Général/Professeur avait de la géopolitique une conception dynamique et ne voulait pas entraver son essor « par des énoncés dogmatiques qui auraient nui à ses applications pratiques »[23].

Dans « De la géopolitique » (1931) il écrit qu'« un travail de géopolitique doit, de par son essence, être entièrement indépendant de l'endroit de la surface du globe où se trouve par hasard son auteur, de la situation et du parti de ce dernier »[24]. Accordant une place de choix à l'histoire qui devrait guider tout raisonnement géopolitique, il insiste sur le fait qu'il est important d'abord d'apporter la preuve de l'exactitude de quelques-uns de ces signes et avertissements géopolitiques dans le passé et montrer ensuite comment on peut percevoir des lignes directrices géopolitiques dans le jeu agité des forces politiques du présent. Il faut ensuite identifier ces forces dans leur développement et « saisir leur direction vers l'avenir - en laissant naturellement une certaine marge aux diagnostics erronés, comme en météorologie et dans l'art médical ». Les leçons du passé doivent en cela être soit nuancées soit enrichies par l'observation réelle de la situation présente le tout sans prétention à l'établissement des lois géopolitiques que Haushofer s'est refusé d'établir considérant comme l'écrit Jean Klein « que les recherches entreprises et les résultats obtenus n'étaient que les pierres d'attente d'un édifice théorique futur »[25].

S'appesantissant sur la position géographique des Etats et la possibilité qu'elle a à leur donner une politique d'expansion et puissance, il réaffirme certaines positions de ses prédécesseurs et écrit à propos de l'Europe centrale : « La démarcation entre les puissances océaniques et les puissances continentales dans leur grande différence de sensibilité en ce qui concerne leurs sphères d'influence est particulièrement intéressante du point de vue géopolitique »[26]. L'Europe centrale a commis le péché de n'avoir pas compris le passage des Etats-Unis, entre 1892 et 1898, de la situation d'un Etat continental largement autarcique à celle d'une puissance industrielle et commerciale océanique et agressive, « comme le fit par exemple l'Angleterre, qui grâce au géopoliticien Lord BRYCE conclut à temps, au prix de grands sacrifices, sa paix

[21] Dussouy, op, cit, p : 162.
[22] http://www.leconflit.com/article-23824508.html consulté le 16 janvier 2019.
[23] Ibid.
[24] Ibid.
[25] Ibid.
[26] Ibid.

culturo-politique avec le grand Etat qui était sa fille et trouva ainsi son aide dans la guerre mondiale »[27].

Concernant les frontières, il en distingue de bonnes et de mauvaises, entre les frontières naturelles et celles empruntées à la nature. Le fleuve par exemple est une mauvaise frontière qui sera toujours ressentie comme une plaie ouverte jusqu'au moment où toutes les barrières et tous les obstacles tombent, où tous les habitants de même langage, de part et d'autre de la frontière, sont à nouveau réunis[28].

Dans « *L'espace vital allemand* » (1931), il examine la situation jugée catastrophique du sol du peuple allemand, 12 ans après la fin de la Première Guerre Mondiale, et insiste sur l'étouffement de son peuple en s'appuyant notamment sur la grande presse internationale qui reconnaît de grandes erreurs au Traité de Versailles de 1919[29]. Dans « *Les bases géographiques de la politique étrangère* » (1927), il accorde une place primordiale à la géopolitique en tant outil de création « d'une politique étrangère fructueuse, qui doit éveiller un large écho dans le peuple tout entier, pour que naissent les forces qui la réaliseront dans le domaine »[30].

Dans « Le déplacement des forces politiques mondiales depuis 1914 et les fronts internationaux des "Pan-Idées" Objectifs à long terme des Grandes Puissances »(1931), l'on retrouve l'un des grands apports théoriques de Karl HAUSHOFER portant sur les Pan-Idées ; une Pan-Idée ayant pour objet l'unité géographique, ethnique ou civilisationnelle d'une communauté humaine : pan-européisme, pan-islamisme, pan-germanisme... Pour lui, le monde peut être divisé en 4 zones selon un axe Nord-Sud, chaque zone étant dominée par une grande puissance : l'Allemagne destinée à dominer la zone pan-européenne incluant l'Afrique ; les Etats-Unis destinés à dominer la zone pan-américaine ; la Russie destinée à dominer la zone pan-russe incluant l'Asie centrale et le sous-continent indien ; le japon destiné à dominer la zone pan-asiatique.

II/ LA PENSEE ANGLO-SAXONNE

B. A. T MAHAN

Officier de marine américain (Commandant puis Amiral) à la notoriété incontestable, Mahan a laissé à la postérité des conceptions stratégiques relevant avant tout de la pensée navale, et moins de la géopolitique mais dont l'apport est incontestable tant dans la compréhension que dans la conduite de la politique étrangère des Etats en général, et dans l'interventionnisme américain en particulier[31]. A partir d'elles, la doctrine Monroe est progressivement mise en cause ou au moins interprétée différemment.

La nouvelle pensée navale introduit ainsi une rupture dans le comportement des Etats-Unis vis-à-vis de l'extérieur en raison même de la proximité de son auteur vis-à-vis des grands dirigeants de son pays dont Théodore Roosevelt. Les Etats-Unis commencèrent ainsi à intervenir dans les affaires internationales et marquer leur présence à travers le monde. Le président Grover Claveland fait par exemple pression

[27] Ibid.
[28] Ibid.
[29] Ibid.
[30] Ibid.
[31] Op, cit, p : 137.

sur le Royaume-Uni en 1895 et obtint de lui l'arbitrage pour régler le conflit des frontières entre la Guyane britannique (aujourd'hui) et le Venezuela. Le président Roosevelt soutient l'idée d'une intervention des Etats-Unis dans les pays d'Amérique latine quand ces derniers sont coupables de mauvaise conduite intérieure ou extérieure. D'où les interventions américaines dans les caraïbes sous les administrations des présidents William Taft et Woodrow Wilson. Par la suite la crainte du communisme augmenta encore ces interventions américaines dans les pays d'Amérique latine[32] : Guatemala (1954), Cuba (1961), République dominicaine (1965), Chili (1973), Salvador et Nicaragua (dans les années 1980).

L'idée à la base est que le développement du commerce extérieur des Etats-Unis devait être garanti et protégé partout où il se dirigeait par une flotte puissante et omniprésente[33]. D'où l'appel à un hégémonisme naval à partir de l'exemple de la Grande Bretagne qui jusqu'au XXe siècle a profité de sa position insulaire avantageuse par rapport à l'Atlantique, et aux autres mers qui coulent en Europe pour faire de sa flotte un arsenal invincible et capable de mener des opérations contre n'importe quelle base navale adverse sans trop s'éloigner des siennes et de prévenir toute jonction entre les flottes ennemies à travers la concentration de ses propres forces. S'il ajoute à cette position insulaire la persévérance britannique et la constance de sa politique qui commence avec Elisabeth et se systématise au cours du XVIIIe siècle, il estime néanmoins que les Etats-Unis ayant la même situation géographique devraient se comporter de la même manière en développant leur puissance navale. De cette idée Mahan en tire trois conclusions principales :

1/ la puissance maritime est incontestablement supérieure aux autres puissances, notamment à la puissance continentale. Cette supériorité est due à la grande liberté de manœuvre qu'ont les Etats consulaires, laquelle leur permet de naviguer dans toutes les directions, grâce à leur capacité de repli et à leur immunité stratégique assurée par l'insularité[34], c'est-à-dire leur position en mer. Mais la position au sein de la mer ne suffit pas, faut-il encore que l'Etat insulaire ait une bonne maîtrise de celle-ci et du contrôle des lignes maritimes. Ces deux aspects obligent selon Mahan incontestablement les Etats qui ne peuvent pas s'en sortir seuls à coopérer avec deux ou trois autres puissances.

2/ La maîtrise des mers au moyen d'une concentration des forces est fondamentale pour une puissance maritime. Cela implique des navires de combat en nombre suffisant, des tonnages plus lourds, des armements de pointe, une concentration des forces dans les zones sensibles[35].

3/ La défense des lignes maritimes est fondamentale. Elle concerne les communications qui sont pour Mahan indispensables à la sécurité des liens entre la métropole et ses colonies[36].

SIR HALFORD J. MACKINDER

[32] Malgré d'ailleurs le fait qu'ils étaient tous membres de l'Organisation des Etats américains (créée en 1948)
[33] Ibid.
[34] Op, cit, p : 139.
[35] Ibid
[36] Ibid.

Pour Mackinder, la connaissance géographique et la juste perception de l'espace sont des éléments constitutifs du pouvoir, l'avenir appartient au macro-Etats, la domination du monde par un seul empire était possible. Mais l'importance accordée à la géographie ne disqualifie pas les autres facteurs de la puissance et de la stabilité interne d'un Etat : les conditions sociales et mentales dans la population, un système éducatif efficient, la disponibilité de la main d'œuvre, la bonne appréciation des changements techniques…[37] Mackinder est par ailleurs reconnu pour son schéma organisé autour de la prééminence de l'île mondiale, le Word Island qui englobe en un seul et unique continent l'Eurasie et l'Afrique, du détroit de Behring au cap de Bonne Espérance, les autres continents étant considérés comme des « îles satellites » du Word Island. Dans ce Word Island il jette un regard attentif sur les régions inaccessibles à la navigation du fait qu'il soit hors de portée de la puissance maritime.

Mackinder sera sérieusement critiqué par l'Américain Spykman, et plus près de nous dans le temps par le français Yves Lacoste qui revisite ses concepts de Heartland et de pivot, dont il est important également de savoir s'ils peuvent s'appliquer au moins de façon extensive au continent africain.

NICHOLAS JOHN SPYKMAN (1893-1943)

Spykman est considéré comme le premier à avoir démontré la nécessité d'une présence américaine en des points aussi nombreux que possible du Rimland[38]. Dans America's Strategy in Word Politics où il examine le comportement dualiste (isolationniste/interventionniste) de la puissance américaine et l'analyse du point de vue géopolitique, en reliant la puissance à la géographie, il s'attèle à mettre en évidence les relations entre les Etats-Unis et les autres centres de puissances, en construisant sa pensée autour de quatre principes :

1/ le milieu international est anarchique et les Etats sont responsables de leur propre sécurité. A travers la notion d'anarchie Spykman se situe au cœur de la pensée réaliste, laquelle en fait une unité fondamentale d'analyse des relations internationales.

2/ la politique étrangère la plus efficace est celle qui s'enracine dans la géographie du pays. Il publie à cet effet de nombreux articles dans l'American Political Science Review peu avant et pendant la Seconde guerre mondiale, dont « géographie et politique étrangère » (1938), « Objectifs géographiques de la politique étrangère » (1939, avec Abbie A. Rollins), ainsi qu'un ouvrage sur le même sujet « La géographie de la paix » (1944). Sans en établir un déterminisme entre la géographie et la puissance d'un Etat, il écrit : « la géographie ne détermine pas, mais elle conditionne ; non seulement elle offre des possibilités utiles, mais elle demande à ce que celles-ci soient utilisées, l'unique liberté de l'homme tient en sa capacité d'user bien ou mal, ou encore de modifier en bien ou en pire ces possibilités ».

L'existence des territoires favorables à la puissance est importante, ainsi que la localisation des ressources qui s'y trouve, mais encore faut-il savoir en faire bon usage, c'est-à-dire avoir une politique de mise en valeur de ces territoires, une politique de puissance.

[37] Dussouy, op, cit, p : 145.
[38] Op, cit, p : 197.

Spykman identifie trois critères fondamentaux constituant les fondements géographiques de la puissance d'un Etat : a) la taille (size) qui constitue selon lui un facteur de puissance si elle est exploitée par un Etat fort et centralisé à même de développer un réseau de communication efficace reliant le centre et ses périphéries ; b) la situation qui est selon lui le facteur le plus fondamental de la politique étrangère d'un Etat car elle influence la nature même de l'Etat ; dans cette situation il distingue l'Etat enclavé (landlocked state) qui est particulièrement obsédé par sa sécurité au frontière, l'Etat insulaire (island state) qui est en compétition avec les autres puissances navales pour le contrôle des océans, et l'Etat donnant à la fois sur la terre et sur la mer (state wich has land and sea frontiers) qui doit mener une défense sur deux fronts de nature différentes ; c) le dynamisme géographique de chaque Etat car tout Etat aurait une propension à s'étendre, à rectifier ses frontières d'un point de vue stratégique pour suivre les vallées, gagner un accès à la mer, conquérir une côte opposée, prendre le contrôle des routes maritimes.

La prise de conscience par les Etats de ces facteurs semble être fondamentale pour leur paix car pour Spykman la paix est une simple pause dans l'éternel affrontement des forces étatiques, « la marge de sécurité pour un pays c'est la marge de danger d'un autre », l'objectif de la politique étrangère des Etats est donc la préservation de leur intégrité territoriale et de leur indépendance politique[39].

3/ le monde est un système clos dans lequel chaque évènement en un point du globe a des répercussions à travers le monde. Par-là Spykman fait le pari et se positionne comme précurseur de l'effet domino ou l'effet papillon qui fut exprimé par le météorologue Edward Lorenz en 1972 lors d'une conférence par la question de savoir : « le battement d'ailes d'un papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas ? ». Mais dans ses écrits, de Denis Diderot s'opposait déjà à cette idée d'un tout unificateur, il doutait que la ruade d'un cheval dans la campagne française dérange le vol d'un papillon dans les îles de la Sonde (Principes philosophiques sur la matière et le mouvement, 1770). Par-là, Diderot soumettait notre pensée à l'atténuation des conséquences avec la distance aux causes. Voir effet papillon (suite net).

4/ L'Amérique doit prévenir l'unification par la conquête des espaces d'Outre-Atlantique et d'Outre-Pacifique, au risque de subir l'encerclement et la défaite[40].

CHAPITRE 2
LA GEOGRAPHIE ET L'HISTOIRE : BASE DE LA METHODE GEOPOLITIQUE

La méthode géopolitique renvoie à des démarches scientifiques au-delà de la chronique journalistique. Certains auteurs pensent que la géopolitique ne dispose pas d'une méthode strictement définie parce que l'analyse géopolitique dépend de la combinaison d'une multitude de facteurs (politiques, économiques, géographiques, démographiques, ethnologiques, sociologiques, etc.), différents d'un enjeu à l'autre,

[39] Jean-François Fiorina : « Spykman, inventeur de la géopolitique américaine ? », CLES, comprendre les enjeux stratégiques, Note hebdomadaire n°189 du 9 juin 2016, p : 2.
[40] Dussouy, op, cit, p : 204.

d'une étude de cas à l'autre. Dans ce cas il n'est pas question de proposer une méthode géopolitique universelle applicable à l'ensemble des enjeux géopolitiques, mais de donner des étapes à suivre dans l'utilisation des outils de la géopolitique[41].

De nombreuses exigences sont alors à respecter pour une science qui a pour but fondamental d'analyser les conflits. Aussi doit-on particulièrement s'appesantir sur la **géographie** du territoire en conflit, l'**histoire** du territoire en conflit, et les forces en présence, les représentations contradictoires objets du conflit, les enjeux, les influences extérieures, les points d'intensité, le contexte géopolitique, etc.

I/ LA GEOGRAPHIE

Loin de ses analyses de base qui portaient sur des synthèses associant analyse physique et humaine, dans des monographies souvent régionales, la géographie s'intéresse à des questions aussi diverses que variées à l'instar de l'aménagement du territoire, la géomorphologie, la géographie de la santé, la géographie du tourisme, la géographie de l'environnement, la géographie de la criminalité, la géographie du cyberespace, la géographie du fait urbain et du fait rural, la géographie des mobilité, la géographie de la musique, la géographie des risques, la géographie des hydrosystèmes, etc.

La description d'une situation conflictuelle ou une rivalité en une point donnée commence toujours par la détermination de l'espace sur lequel se déroule la question que l'on traite[42]. Penser les limites de ce que l'on nomme « constitue ainsi la base du raisonnement géographique et géopolitique »[43]. Les aspects géographiques sont également importants pour l'étude géostratégique.

La connaissance de la géographie est très importante tant dans la compréhension et l'explication des guerres que dans la conduite de celles-ci dans la mesure où « la mise en œuvre du raisonnement géographique (combinant des niveaux d'analyse) révèle ou définit une logique opératoire contre un adversaire »[44]. Il est question d'accorder une importance « aux intersections précises d'ensembles spatiaux, qu'ils soient physiques ou humains »[45], c'est-à-dire les lieux de croisement des territoires pouvant expliquer ou donner lieu à des conflits.

Il est ensuite question de procéder aux changements d'analyse pour comprendre « comment une situation locale est aussi déterminée par des phénomènes perceptibles à des niveaux d'analyse plus vastes, régional, national, international, et parfois planétaire »[46].

Le recours à la géographie nécessite l'usage à la fois de la géographie physique (relief, climat, sols, etc.) et de la géographie humaine (répartition des populations, niveau de développement économique, cultures, religions, langues, etc.). Qui dit géographie dit également et peut-être d'abord le recours ou l'usage des cartes qui permettent d'indiquer les lieux de disputes et où se déroulent effectivement les

[41] Éric Mottet et Frédéric Lasserre : Quelle méthode en géopolitique ? https://cqegheiulaval.com/quelle-methode-en-geopolitique/
[42] Barbara Loyer, op, cit, p : 20.
[43] Op, cit, p : 23.
[44] Ibid.
[45] Ibid.
[46] Ibid.

conflits, les affrontements ou les contestations, le positionnement des forces en présence ou des manifestants, les lieux où ont été exécutés des personnes en cas de répressions, les lieux où se trouvent les déplacés ou les réfugiés, les lieux où se contestent les résultats électoraux…

Le géographe construit donc son observation sur la manière dont les phénomènes se répartissent dans l'espace et les interrogations que peut susciter cette distribution[47]. Il fait apparaître les avantages de certains lieux en fonction de l'activité que l'on veut entreprendre[48], mais également la raison pour laquelle tel ou tel lieu est favorable à la conflictualité entre divers groupes. Le territoire et l'espace dans lequel s'inscrit le conflit à analyser reste au cœur de l'approche et le point de départ de l'analyse.

La connaissance du territoire traité constitue donc une étape essentielle et nécessaire. La prise en compte du territoire permet de voir notamment la situation géographique (favorable/défavorable), les caractéristiques physiques (avantages/inconvénients), l'état des frontières (limite territoriale, politique et juridique), l'état des ressources (présences /absences), les caractéristiques démographiques (urbains, ruraux, déséquilibre structurel, émigration, immigration, la densité au km2 etc.), les systèmes politiques ; les activités économiques ; etc. [49]

Les échelles d'analyse

Yves Lacoste distingue les ensembles spatiaux en fonction de leur dimension, du plus grand au plus petit : i) les ensembles de premier ordre de grandeur qui renvoient aux phénomènes géographiques de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres (continents, océans, zones climatiques, grands phénomènes météorologiques…), ii) les ensembles de deuxième ordre de grandeur qui renvoient aux espaces de plusieurs milliers de kilomètres (grands Etats, mers, langues très pratiquées…), iii) les ensembles de troisième ordre de grandeur qui renvoient aux espaces dont les dimensions se comptent en plusieurs centaines de kilomètres (Etats moyens et petits), iv) les ensembles de quatrième ordre de grandeur qui renvoient aux espaces de plusieurs dizaines de kilomètres (régions, départements, etc.), v) les ensembles de cinquième et sixième ordre de grandeur qui renvoient aux espaces sur des kilomètres et des centaines de mètres (villes, villages, quartiers, campus universitaires, etc).

Avec sa superficie de 30,37 millions de km2, l'Afrique fait partie des ensembles spatiaux de premier ordre. Elle couvre 6% de la surface de la terre et 20% de la surface des terres émergées. Elle est le troisième plus grand espace mondial. L'Algérie est le pays le plus grand avec ses 238 millions de km2, suivie de la RDC avec 234 millions de km2, les deux renvoyant également à des ensembles spatiaux de premier ordre. Le Cameroun vient en 24e position avec ses 475 000 km2 et constitue un ensemble spatial de deuxième ordre. Le plus petit territoire du continent c'est Mayotte avec ses 374 km2.

II/ **L'HISTOIRE**

[47] Barbara Loyer, op, cit, p : 19.
[48] Ibid.
[49] Mottet et Lasserre, op, cit.

C'est la mère des sciences humaines et sociales car tous les problèmes qu'analysent les spécialistes de ces corps de discipline ont une dimension historique puisqu'ils s'inscrivent dans le temps. Elle a été définie pour la première fois en Allemagne au XIXe siècle par Léopold von Ranke, le père de l'historiographie moderne pour qui c'est « une démarche empirique, reposant sur l'étude des documents légués par le passé, afin de mieux comprendre comment les choses se sont réellement passées »[50]. Il s'agit également de la connaissance du passé humain, la connaissance des événements, des faits- actions, sentiments, idées- vécus par les hommes pendant la succession des temps révolus et qui sont jugés dignes de mémoire ; ou encore la méthode et la discipline permettant d'élaborer et de transmettre cette mémoire des âges, et par suite[51]. L'histoire qui est différente de la chronologie, consiste à « relier entre eux les évènements, à les replacer dans une suite, dans une continuité qui seule permet de les interpréter et d'en saisir la signification »[52]. Relier des évènements crée une continuité qui est fabriquée par l'historien qui sélectionne les faits qu'il veut mettre en perspective les uns par rapport aux autres. Il s'agit ainsi d'une série de questions relevant de la politique, la philosophie, la morale, la religion, et auxquelles nous comptons apporter des réponses[53].

Faire œuvre d'historien c'est « c'est scruter le passé pour évaluer les enjeux importants de notre temps et contribuer à dessiner les voies de l'avenir »[54]. L'historien interroge une documentation souvent très abondante, sous plusieurs angles ce qui nécessite pour lui de se placer dans la peau des gens de l'époque pour interpréter de façon rigoureuse « les lambeaux de preuves qui subsistent du passé »[55]. Il est alors chargé de faire la synthèse des informations recueillies et de formuler ses observations dans « une langue soignée et dynamique »[56].

Pour Yves Lacoste, « *dans tout problème géopolitique, l'histoire est importante ne serait-ce que dans le tracé de toute frontière et plus encore de celles qui sont contestées* »[57] . Hérodote était à la fois premier grand géographe et premier grand historien ; Mahan est célébré par les stratèges et les géo stratèges en grande partie pour son talent d'historien maritime[58]. Les conflits se déroulent toujours sur une durée plus ou moins longue, et cela nécessite la combinaison de la méthode géographique et de celle de l'histoire, celle-ci permettant notamment de distinguer de ce qui relève du temps long et ce qui est du ressort du temps court.

CHAPITRE 3
LES ACTEURS ET LEURS REPRESENTATIONS EN GEOPOLITIQUE

[50] Noirel, op, cit, p : 9.
[51] Henri-Irénée Marrou : « Qu'est-ce que l'histoire » in L'histoire et ses méthodes, 1961, pp : 1-31.
[52] Georges Langlois : « A quoi sert l'histoire ? », PUM en ligne, https://books.openedition.org/pum/13250?lang=fr
[53] Ibid.
[54] Qu'est-ce que l'histoire? - Département d'histoire - Université de Montréal (umontreal.ca)
[55] Ibid.
[56] Ibid.
[57] Yves Lacoste : « La géopolitique : une histoire contrastée », op, cit, p : 3.
[58] Gérard Dussouy : « Traité de relations internationales », op, cit, p : 139.

Pendant que d'aucuns parlent de membres pour montrer que l'on est en présence d'une communauté à l'instar d'une famille, d'autres préfèrent parler d'acteurs pour reprendre la rhétorique du théâtre, et ne retenir que ceux qui jouent un rôle effectif, négligeant ainsi les figurants. Pour Pascal Boniface les acteurs sont ceux qui jouent un rôle, c'est-à-dire « *ceux dont l'action a des répercussions sur la vie internationale et qui prennent part d'une façon ou d'une autre au processus de décision* »[59]. La notion d'action est associée à celle de puissance, les acteurs des relations internationales étant « *ceux qui ont assez de puissance pour agir à l'échelle internationale* »[60]. Ceci suppose d'exclure de la catégorie d'acteurs ou d'acteurs à part entière toutes les entités qui présentent des faiblesses structurelles ne leur permettant pas de jouer véritablement un rôle dans les relations internationales, c'est-à-dire de participer à la prise de décision dans une question présentant un enjeu de grande importance.

Philippe Braillard et Mohamed-Reza Djalili considèrent comme acteurs des relations internationales « *les entités dont l'action dépasse le cadre des frontières d'un Etat et qui donc participent activement aux relations et communications traversant les frontières* »[61]. L'on doit être en présence d'une entité sociale, structurée ou à la limite, d'un individu s'appuyant sur une organisation ou représentant un idéal reconnu. Cet acteur disent-ils, doit jouir d'une certaine autonomie de décision et d'action par rapport aux autres acteurs internationaux. Cette définition suppose au moins trois éléments que sont : le déploiement de l'entité hors des frontières nationales dans laquelle il est installé ; la participation effective au déroulement d'une action au-delà des frontières nationales, la capacité d'agir par ses propres initiatives et ses propres moyens indépendamment de la volonté et des ressources d'un autre acteur international.

Pour les réalistes l'Etat est l'acteur principal, rationnel et même unique des relations internationales, alors que les libéraux mettent en avant l'individu dont l'Etat n'est que le simple représentant. Pour les transnationalistes, les relations internationales, loin de demeurer une affaire d'Etats (vision réaliste) sont des relations menées par des types de groupes très divers dont il faut s'intéresser si l'on veut que cette étude soit réaliste[62]. Cette approche transnationaliste rejoint la préoccupation de la sociologie des relations internationales, qui, tout en reconnaissant que l'Etat demeure important dans la vie internationale, souligne cependant la concurrence et ou l'accompagnement qu'il vit de la part d'acteurs d'en bas (société civile) qui développent des « modes populaires d'action diplomatique internationale »[63]. Dans un cas comme dans un autre un acteur doit avoir la capacité d'agir stratégiquement, c'est-à-dire de mobiliser les ressources dont il dispose dans une action stratégique.

La notion d'acteur outre le fait qu'elle exige une action, implique la contribution au processus politique d'une part, et l'impact ou l'influence de cette contribution sur les résultats d'autre part.

---

[59] Pascal Boniface : Comprendre le monde, 5e édition, Armand Colin, 2019, p : 31.
[60] Ibid.
[61] Philippe Braillard et Mohamed-Reza Djalili : « Les acteurs » dans Relations internationales, 2016, pp : 29-54.
[62] Dario Battistela, ibidem, p 178.
[63] Charillon, op, cit, p 25.

I.LES CATEGORIES D'ACTEURS

En géopolitique, l'analyse des conflits doit retenir la distinction pertinente entre acteurs internes et acteurs externes. Au plan interne outre l'Etat incarné par ses autorités dotées du pouvoir de contraindre, il y a les acteurs sub-étatiques à l'instar des collectivités territoriales, les communautés locales, les groupements traditionnels, les acteurs non-étatiques à l'instar des groupes sociaux communautaires identifiés à partir de leur appartenance à une tribu, une ethnie ou une région, les groupes sociaux regroupés autour de la défense d'une cause plus ou moins spécifique, etc.

Les acteurs peuvent également être externes tout en ayant une très grande influence ou jouant un grand rôle dans l'émergence, le déroulement, la perpétuation ou la résolution du conflit à examiner. De nombreuses puissances extérieures ont souvent été citées comme jouant un rôle plus ou moins direct dans certains conflits classiques en Afrique à l'instar de l'instabilité chronique de l'Est de la République démocratique du Congo.

Mottet et Lasserre pensent alors que les groupes constitués qu'ils soient internes ou externes, étatiques, sub-étatiques ou non-étatiques, dès lors que leurs activités se déploient sur un territoire, produisent des représentations de ce territoire et peuvent souhaiter des changements dans la façon dont celui-ci est organisé, changements qui peuvent à leur tour heurter les intérêts ou les représentations d'autres groupes. La méthode géopolitique peut permettre de mettre en évidence les stratégies de prise de contrôle d'un territoire par différents groupes d'acteurs, qu'ils soient internes ou externes. Cette prise de contrôle ne se comprend qu'en fonction des objectifs spécifiques de ces acteurs[64].

II.LES REPRESENTATIONS CONTRADICTOIRES DES TERRITOIRES OBJETS DE CONFLITS

L'on doit le concept de représentation à Emile Durkheim qui pour la première fois traita des représentations collectives, ensuite à Sigmund Freud qui aborda dans le sens de la psychologie la question des représentations intrapsychiques. A partir de ces deux auteurs les sciences sociales et humaines ont commencé à prendre en compte la part de la subjectivité dans l'étude des phénomènes humains et sociaux. En tant que système d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres, les représentations constituent « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique, et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social »[65]. C'est une manière de voir le monde et d'en faire le mode d'explication et de compréhension des réalités qui nous environnent. Même si cette forme de connaissance fait problème en tant que connaissance scientifique en raison même de la difficulté qu'elle a à remplir les critères d'une science (réfutabilité, révisibilité…), elle revêt une importance « en raison de son importance dans la vie sociale, de l'éclairage qu'elle apporte sur les processus cognitifs et les interactions sociales »[66].

---

[64] Mottet et Lasserre, op, cit.
[65] Jodelet, op, cit, p 7.
[66] Jodelet, op, cit, p7.

La plupart des situations géopolitiques, sinon toutes, résultent des représentations contradictoires qu'ont du territoire en jeu, les différents protagonistes d'un conflit[67]. Chaque protagoniste qui revendique une partie ou l'ensemble d'un territoire en a une vision et évoque des raisons tendant à légitimer sa présence sur ce territoire. Les raisons évoquées par les uns sont spécifiques et reposent sur des arguments propres qui sont ainsi remis en cause par les autres qui présentent à leur tour des arguments contradictoires aux premiers, mais dont l'objectif est également de légitimer leur présence dans un lieu précis. Pour Mottet et Lasserre, regarder de près les représentations des acteurs en géopolitique permet de saisir les enjeux que constituent le territoire et ses ressources pour les différents acteurs en cause, de rendre compte des argumentations, officielles et inexprimées, et de souligner les mécanismes cognitifs qui ont conduit à l'élaboration de prises de position et/ou d'actions pouvant déboucher sur des tensions, et dans certains cas donné lieu à des conflits[68].

CHAPITRE 4
LES ENJEUX GEOPOLITIQUES

L'enjeu en géopolitique renvoie à ce que les protagonistes défendent, ce qu'ils veulent obtenir tout en dépossédant les autres. Il s'agit de tout ce qui peut être remporté ou perdu dans une rivalité ou un conflit ; quelque chose que l'on peut gagner ou perdre si l'on atteint ou pas l'objectif. C'est la source de motivation qui amène une entité à s'engager dans un affrontement, qui justifie sa rivalité et susceptible de pousser au conflit. Les enjeux géopolitiques sont des objectifs à atteindre en lien avec l'espace disputé. L'espace est disputé parce qu'il regorge des enjeux. Sans enjeu pas dispute d'espace.

Pour Mottet et Lasserre, l'enjeu est source de tension, de crise, de conflit, voire de guerre. Les causes sont à cet effet multiples et concernent par exemple la lutte pour le contrôle d'espaces et de territoires regorgeant des ressources ou représentant des symboles particuliers, le rapport de forces autour d'un tracé de frontière, la lutte pour la détention des ressources naturelles et énergétiques (pétrole, gaz, eau, minerais, bois, etc.), l'affrontement autour de stratégies économiques incarnées dans un territoire, le risque menaçant des espaces et des territoires (changement climatique, problèmes environnementaux, risque démographique, épuisement des ressources, croissance des inégalités, crime organisé, etc.); l'affrontement autour de particularités culturelles (langue, religion, exception culturelle, ethnie, mode de vie, organisation sociale, etc.); le contrôle des discours, des représentations associées à des territoires afin de mobiliser des populations dans le cadre du jeu politique, etc.[69]

Les solutions apportées aux problèmes géopolitiques dépendent alors de la nature du conflit. Selon que l'on est en présence d'un conflit portant sur les ressources rares ou alors un conflit sur des enjeux symboliques les solutions varieront aussi.

Que l'on soit dans la cadre d'une géopolitique mondiale ou d'une géopolitique locale la multitude des enjeux et leurs variations selon les situations en présence nous

[67] Giblin, op, cit, p : 9.
[68] Mottet et Lasserre, op, cit.
[69] Mottet et Lassere, op, cit.

permet de distinguer deux types d'enjeux : les enjeux matériels et les enjeux immatériels ou symboliques.

I/ LES ENJEUX MATERIELS

La géopolitique mondiale ou locale en elle-même s'intéresse à plusieurs types d'enjeux à l'instar de la démographie (déclin ou croissance des populations, grands mouvements de population, pérennité et usages des langues), de la sécurité (gestion des menaces terroristes, maîtrise des armes de destruction massive ou des armes légères et de petit calibre, limitation des risques de la prolifération nucléaire), des ressources (accès aux ressources courantes et rares), des territoires (maillages mondiaux, polarisation, fracture numérique, imbrications économiques), de l'environnement (réchauffement climatique), de la politique (séparatisme, régionalismes, mouvements d'unification)[70], etc.

Les enjeux se projettent toujours sur un territoire précis et peuvent alors être matériels, s'ils concernent la défense ou l'acquisition des ressources matériels (sol, sous-sols, produits halieutiques, pétrole, métaux rares, terres fertiles, etc.).

II/ LES ENJEUX IMMATERIELS OU SYMBOLIQUES

Les enjeux immatériels et symboliques concernent la défense des lieux historiques, sacrés, des lieux saints, etc. L'affrontement autour de particularités culturelles basées sur la langue, la religion, l'exception culturelle, les pratiques ethniques, les modes de vie, l'organisation sociale, etc. sont des exemples d'enjeux symboliques que l'on peut rencontrer dans la dispute d'un territoire.

Déposséder une communauté ou réduire son contrôle de son territoire où elle ses habitudes culturelles est un *casus belli*, c'est-à-dire une déclaration de guerre car il lui sera impossible de continuer à vivre selon les exigences de ses rites.

Le cas classique le plus emblématique de conflit géopolitique avec enjeu symbolique est celui de la ville de Jérusalem au Proche-Orient qui occupe une place centrale dans les peuples des religions juive, chrétienne et musulmane. D'où son nom de ville « trois fois saintes » parce qu'elle contient les lieux les plus sacrés des trois religions. On y compte environ 56 lieux saints et une centaine d'autres de moindre importance. La ville est de facto la capitale d'Israël et la partie Est (Jérusalem-Est) est la capitale proclamée et revendiquée par l'Etat de Palestine. La ville abrite également les territoires français enclavés du domaine national en Terre sainte. L'importance géopolitique de Jérusalem est déconcertante au regard de ce que Frédéric Encel et Béatrice Giblin appellent « l'écart phénoménal entre d'une part l'exiguïté territoriale[71], la faiblesse numérique de la population[72], l'absence de ressources commercialisables, et, d'autre part, les répercussion médiatiques et parfois diplomatiques mondiales que chaque incident qui s'y déroule va provoquer »[73].

---

[70] Qu'est-ce que la géopolitique ? Définition, formation, débouchés et enjeux - HEIP consulté le 26 avril 2024 à 16h13mn.

[71] La ville fait en tout 126 km.

[72] En 2004 on comptait 706 000 habitants dont 458 000 juifs (65%) et 225 000 arabes (32%). En 2022 59,4% des habitants de Jérusalem étaient juifs et 37,7% musulmans et 1,3% chrétiens.

[73] Frédéric Encelet Béatrice Giblin : Jérusalem : capitale frontière, in Béatrice Giblin (sous la direction) : Les conflits dans le monde. Approche géopolitique, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2016, p : 41.

On parle enfin d'enjeux stratégiques lorsqu'il représente un intérêt vital pour un Etat ou des populations en présence. Il peut s'agit d'une voie d'accès, d'un cours d'eau, d'une ressource du sol ou du sous-sol ou de toute autre variable essentielle à la survie à l'instar des symboles cités plus. A y regarder de près toutes les revendications faites par les communautés sur des territoires données constituent des enjeux stratégiques pour elles, qu'il s'agisse d'un gain matériel ou d'une trace historique symbolisant la présence dans un lieu précis d'âge en âge.

CHAPITRE 5
LES INFLUENCES EXTERIEURES DANS LES CONFLITS GEOPOLITIQUES

Si la géopolitique établit fondamentalement un rapport entre les conflits et les territoires, elle prend également au sérieux les influences extérieures pouvant avoir des conséquences graves sur l'avenir des conflits, objet d'étude. Si les territoires font l'objet de convoitise, et que leur structuration et leurs contenus peuvent aider à comprendre ou à mener une guerre, cette démarche doit être complétée par la variable influence extérieure si l'on veut poser un regard géo-holistique ou géo-systémique sur l'objet à analyser.

Nous entendons par influences extérieures toute action ou soutien qu'une entité physique ou morale exerce ou apporte dans une rivalité ou un conflit à la faveur d'un des belligérants. Ce sont des acteurs qui tentent d'orienter l'issue du conflit ou de la rivalité dans un sens ou dans un autre, favorisant une partie au détriment d'une autre. Les influences extérieures adoptent des démarchent stratégiques, c'est-à-dire qu'elles agissent, non par humanisme ou simple philanthropie, mais parce qu'elles comptent gager quelque chose dans la rivalité ou le conflit en cours. Elles sont à distinguer des médiations ou des facilitations qu'une entité peut mener pour aider à résoudre une rivalité ou à mettre un terme au conflit. Elles ont pour but de soutenir un camp au conflit en l'aidant à faire valoir sa territorialité, c'est-à-dire la représentation et la relation qu'il a du territoire objet du conflit. Au plan heuristique, la prise en compte des influences extérieures permet d'avoir un regard systémique de la rivalité ou du conflit.

Que peuvent les influences extérieures dans le déroulement ou la résolution d'un conflit géopolitique ? Il est important d'examiner la nature des influences extérieures (I) et l'effet de leurs soutiens sur le déroulement du conflit (II).

I/ La nature des influences extérieures

En tant soutien à une partie au conflit, les influences extérieures s'expriment au moins de deux grandes manières : elles peuvent être politiques d'une part et matérielles d'autre part.

Les influences extérieures avec soutien politique ou diplomatique renvoient à des prises de positions officielles en faveur d'une partie au conflit. Cette prise de position peut être l'œuvre d'autorités gouvernementales, des leaders des formations politiques ou de la société civile qui peuvent appeler au respect des revendications formulées par une partie au conflit, du respect des droits de l'homme et d'une cessation immédiate des hostilités. Le soutien politique peut également s'exprimer à travers l'asile politique offert aux membres d'une partie au conflit sous forme de protection en cas de tentative de poursuite par les autorités gouvernementales, ou une coopération pour l'extradition des rebelles et des combattants.

La plupart des conflits armés basés sur la dispute des territoires génèrent toujours des réfugiés politiques qui recherche un asile qui peut leur être offert par un Etat en soutien à une partie au conflit. C'est ce que nous montre par exemple la longue instabilité que vit la région des grands lacs depuis le déclenchement du génocide rwandais en 1994 jusqu'aux différentes guerres qui se sont déroulées sur son territoire. Afin de remercier ses alliés tutsis qui l'ont aidé à prendre le pouvoir en Ouganda en 1986, Yoweri Museveni leur a apporté son soutien lorsqu'il s'est agit d'organiser

l'Armée patriotique rwandaise (APR) qui dès 1990, part à l'attaque des positions gouvernementales des Forces armées rwandaises (FAR). De leur côté, les FAR ont reçu le soutien, non seulement du Zaïre de Mobutu Sesse Seko, mais également de la Belgique et de la France pour contenir sans succès la poussée de l'APR. Le 06 avril 1994 survient au-dessus de l'aéroport de Kigali, l'assassinat des présidents rwandais Juvénal Habyarimana et burundais Cyprien Ntariyamira et ensuite le déclenchement du génocide le plus expéditif de l'histoire, soit près d'un million de mort en un temps très court. Du côté du Zaïre, lorsque Laurent-Désiré Kabila, dans le maquis depuis 1963, organise sa marche sur Kinshasa, son Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) est soutenue par les armées rwandaise et ougandaise, Kigali et Kampala souhaitant détruire les bases des guérillas qui leur étaient hostiles et qui étaient réfugiées au Zaïre. A ce soutien il faut ajouter ceux de la Libye (Kadhafi), du Tchad (Idriss Deby), le Burundi, la Namibie (Sam Nujoma avec la Swapo[74]), la Zambie, du Zimbabwe et du gouvernement angolais, ce dernier voulant se venger du soutien que le Zaïre avait apporté à l'UNITA de Jonas Savimbi[75] dans sa lutte contre le régime en place en Angola. Les Etats-Unis quant à eux interviennent au côté du Rwanda, allié des AFDL. De son côté le président Mobutu était soutenu notamment par l'UNITA en récompense du soutien évoqué ci-dessus contre le régime angolais, par Israel, la Chine, le Soudan (qui soutiendra ensuite LD Kabila), et surtout la France. L'Afrique du Sud est réputée avoir joué plus un rôle diplomatique de médiation pour dit-on « se poser en intermédiaire incontournable et d'asseoir sa prééminence politique, d'une part »[76], et aussi pour éviter tout conflit avec l'Ouganda et l'Angola d'autre part.

Les influences matérielles qui ne sont que la conséquence des influences politiques, s'expriment en la fourniture de soutiens en hommes et en logistique, officiellement ou discrètement à la faveur d'une partie au conflit. Dans ce cas il peut s'agir d'une allocation en armes, munitions, des financements, la mise à disposition de bases arrière aux combattants, transit des armes et munitions, des mercenaires et approvisionnement divers, entraînement des troupes etc.

Dans l'exemple pris sur la situation des grands lacs autour de la RDC, de nombreux cas de soutiens matériels ont été identifiés à la suite des prises de positions politiques favorables à un camp ou à un autre. Au début des hostilités dans les années 1990, Bruxelles et Paris ont appuyé le régime en place à Kigali pour contenir la poussée de l'Armée patriotique rwandaise, branche armée du Front patriotique rwandais de Paul Kagame qui prend Kigali en 1994 après le génocide. Les Forces armées zaïroises de Mobutu ont soutenu militairement les Forces armées rwandaises contre l'APR. Les combattants de l'UNITA sont venus au secours du régime du président Mobutu en reconnaissance du soutien logistique et militaire qui leur avait souvent apporté dans la lutte contre le régime de José Edouardo Santos (MPLA). Les interventions de l'Ouganda, de l'Angola, du Zimbabwe, de la Namibie, de la Zambie portaient

[74] South-West African People's organization, mouvement de lutte armée contre l'Afrique du Sud jusqu'à l'indépendance de la Namibie en 1990.

[75] Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola.

[76] Frédéric Lasserre, Emmanuel Gonon et Éric Mottet, Manuel de géopolitique. Enjeux de pouvoir sur des territoires, 4e édition, Armand Colin, 2024, p. 118.

également sur un appui en hommes et en logistique au côté de LD Kabila. Washington quant à lui aurait fait installer un centre de commandement intégré à Kigali pour coordonner la rébellion du Kivu, il aurait établi des contacts avec LD Kabila pendant l'offensive de 1997, des spécialistes de renseignements américains auraient été présents au Rwanda, des conseillers militaires auraient « épaulé activement l'APR », des véhicules blindés américains auraient été perçus à Kisangani, capitale de la province de Tshopo.

Géographie, histoire, enjeux et influences extérieures constituent ainsi les principaux outils qui permettent d'envisager un raisonnement géopolitique qui ne saurait avoir pour ambition d'établir, comme c'est le cas en physique ou en sociologie « des lois sociales », mais qui selon l'Ecole géopolitique française, voudrait « établir une démarche rigoureusement fondée sur le raisonnement géographique »[77].

La compréhension d'une situation de rivalité ou de conflit ne doit pas se limiter aux variables locales ou autochtones, et aux considérations d'ordre matériel, mais plutôt procéder d'un regard systémique qui permet de découvrir les « dessous des cartes » qui peuvent pourtant provenir d'espaces ou des lieux lointains, des époques éloignées et des enjeux qui ont très peu de choses à voir avec les ressources matérielles.

II/ Les effets des influences extérieures sur les rivalités géopolitiques

En distinguant les influences extérieures des médiations ou les facilitations qui peuvent intervenir dans un conflit, l'on peut faire l'observation selon laquelle elles n'ont jamais véritablement pour but de mettre un terme au conflit ou de le circonscrire. A partir du moment où ces influences ont pour but d'apporter un soutien à une des parties à la rivalité, deux effets peuvent en découler : elles peuvent favoriser l'élargissement du conflit (régionalisation, continentalisation et même mondialisation) et ou son enlisement. L'élargissement se fait par l'implication d'acteurs autres que ceux qui étaient à l'origine du conflit ou ceux qui sont à la base de la dispute territoriale. Dans ce cas, entrent dans le « jeu », des entités qui peuvent avoir un intérêt à agir ou qui espèrent tirer des récompenses à l'issue du soutien accordé à une des parties au conflit. L'enlisement du conflit quant à lui désigne la situation dans laquelle le conflit ou la rivalité se prolonge durablement, entraînant une stagnation dans la recherche des solutions. Elle s'exprime par l'arrêt ou la suspension des négociations de paix et surtout la poursuite des affrontements dus certes à des désaccords, mais surtout au fait que les parties au conflit reçoivent des soutiens extérieurs qui les galvanisent, les radicalisent et les motivent à poursuivre l'affrontement. Tout cela entraîne une complexification du conflit, c'est-à-dire quelque chose qui ne se résume pas « en un maître mot », qui ne peut se ramener à une loi, « qui ne peut se réduire à une idée simple »[78]. L'analyse est à cet effet obligée d'être multiscalaire, c'est-à-dire contenir plusieurs échelles spatiales, temporelles ou de granularité (la taille du plus petit élément indivisible dans le système). Cela permet de comprendre comment des

[77] Béatrice Giblin : « La géopolitique un raisonnement géographique d'avant-garde », Hérodote, n°146-147, Paris, La Découverte, 3e trimestre, 2012, p : 5.
[78] Morin E, *Op*, *cit.*, p.10.

dynamiques qui naissent dans une localité circonscrite peuvent s'élargir à un niveau régional et même mondial, s'imbriquant et s'influençant mutuellement. La situation des grands lacs décrite ci-dessus commence à une échelle locale avec les tensions et les affrontements entre Tutsis et Hutus au Burundi et au Rwanda, avant d'embraser la sous-région des grands lacs, la région Afrique centrale, l'Afrique au-delà de l'Afrique et même le monde avec l'implication de grandes puissances mondiales comme les Etats-Unis, la Chine ou la France. Commencée au début des années 1990, cette instabilité est encore vécue jusqu'en 2026 et atteste de l'élargissement et de l'enlisement favorisé par les influences extérieures s'étant impliquées dans les différentes phases des conflits.

Dans le raisonnement géographique que prônent les géographes engagés dans le raisonnement géopolitique, se trouve néanmoins un grand débat entre la géographie physique et la géographie humaine, débat situé au niveau de la scientificité de l'une et de l'autre. La géographie physique composée notamment de la géomorphologie, de la pédologie, de la géologie, de la climatologie, est considérée comme étant plus scientifique que la géographie humaine, car relevant des sciences de la nature considérées elles-mêmes comme des sciences exactes disposant des lois[79] presqu'immuables. La position de l'Ecole française de géopolitique soutient l'unité de la méthode géographique à partir de ses deux principales composantes que sont la géographie physique (relief, climat, sols, etc.) et la géographie humaine (répartition de populations, niveau de développement économique, culturel, religion, langues, etc.).

[79] B. Giblin, op, cit, p : 6.

CHAPITRE 6
LA RESOLUTION DES PROBLEMES GEOPOLITIQUES

L'une des plus grandes faiblesses des analyses géopolitiques est qu'elles se limitent à la description minutieuse, l'explication et la compréhension des rivalités sur des territoires et pour des territoires sans s'attarder ou conclure sur les solutions apportées à elles. A quoi servirait une analyse minutieuse d'un conflit sans examen et proposition de la manière dont les communautés et les institutions nationales et internationales s'attèlent pour y apporter une solution. Pourtant plusieurs schémas peuvent être envisagés dans la résolution des conflits géopolitiques et nous retenons les deux approches de résolutions dont l'une est pacifique et l'autre portant sur l'intervention armée.

I/ LA RÉSOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS GEOPOLITIQUES

Il faut distinguer d'une part la résolution des conflits géopolitiques internationaux, et d'autre part la prise en charge des conflits géopolitiques nationaux ou locaux.

Les conflits géopolitiques internationaux

La résolution des conflits géopolitiques internationaux sur la scène internationale ne se distingue guère de la résolution de tous les autres conflits opposant des Etats dans le système international. Lorsqu'il n'est pas fait usage de force dans cette résolution, l'on parle classiquement du « règlement pacifique des différends ». Il s'agit d'une procédure juridique qui est encadrée par les dispositions du chapitre VI de la charte des Nations unies qui prévoit en son article 33 :

« Les parties à tout différend dont la prolongation est susceptible de menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationales doivent en rechercher la solution, avant tout, par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation, d'arbitrage, de règlement judiciaire, de recours aux organismes ou accords régionaux, ou par d'autres moyens pacifiques de leur choix ».

Les différentes modalités ci-dessus évoquées renvoient principalement à la diplomatie, au multilatéralisme et au règlement judiciaire des différents pouvant opposer deux membres des Nations unies. La diplomatie et le multilatéralisme supposent le recours au dialogue politique entre parties au conflit avec la contribution d'entités tiers dans le cadre par exemple d'une médiation internationale. Celle-ci renvoie à « un processus réciproque de management d'un conflit, en lien mais distinct des négociations entre les parties ; où les parties en conflit recherchent l'assistance, ou acceptent l'aide, d'un individu, d'un groupe ou d'une organisation pour changer leurs perceptions ou leurs comportements, sans avoir recours à la force physique ou invoquer l'autorité de la loi »[80]. Ce sont les différentes parties au conflit qui cherchent l'assistance ou acceptent l'aide pour changer leurs perceptions et leurs comportements. Au nombre de questions que se posent régulièrement les recherches sur les médiations internationales se trouvent notamment celles de savoir : qui peut pratiquer la médiation ? Quelles conditions assurent une plus grande effectivité aux différents types de médiateurs ? Comment les positions, les ressources, ou les

[80]Jacob Bercovitch (2009) cité par Dieckhoff, op, cit, p : 4.

motivations influencent-elles le processus et le résultat de la médiation ? Quand et pourquoi les parties en conflit acceptent-elles une médiation ? Quelles techniques et stratégies peuvent être utilisées ? A quel moment le médiateur doit-il s'engager dans le conflit ?[81] . Le choix est souvent porté sur l'ONU par le fait que sa supposée neutralité et son expérience en matière de gestion des conflits permettent d'écarter les grandes puissances mues par des intérêts stratégiques et soupçonnées de soutenir une des parties au conflit. L'ONU écarterait ainsi dans sa médiation tous les « empêcheurs de paix » (*peace spoilers*)[82] et qu'en tant qu'acteur historique de la paix et de la sécurité internationale elle serait légitime pour conduire des médiations dans les conflits internationaux. Elle aurait ainsi non seulement des compétences, mais également une bonne connaissance du terrain dans les différentes crises et conflits.

Les conflits géopolitiques locaux

Dans le cadre des conflits géopolitiques locaux, c'est-à-dire ceux se déroulant à l'intérieur d'un Etat, le gouvernement est principalement responsable du rétablissement de la paix entre les protagonistes. Toutefois si la situation est susceptible de porter atteinte à la paix et à la sécurité internationale la possibilité d'intervention de l'ONU est alors ouverte.

Aussi, l'ONU estime-t-elle avoir joué depuis sa création « *un rôle crucial* » en contribuant à assurer une médiation dans les conflits interétatiques et intra-étatiques à tous les niveaux, notamment avant qu'ils ne dégénèrent en conflits armés, après une flambée de violence et au cours de la mise en œuvre d'accords de paix[83]. Elle a ainsi créé au fil des années plusieurs organes dont la mission globale est d'assurer et d'appuyer ces médiations sur le terrain. Ces organes se retrouvent au sein du *Département des affaires politiques* créé en 1992 pour faciliter l'exécution des tâches à entreprendre à cet égard. C'est le cas du *Groupe d'appui à la médiation* créé en 2006 avec pour mission de collaborer étroitement avec les divisions régionales du Département pour planifier et appuyer les efforts de médiation déployés sur le terrain.

En 2008 a été mis sur pied l'*Equipe des médiateurs de réserve* qui est mobilisable sur demande et susceptible d'être déployés pour aider les médiateurs sur le terrain.

Un *fonds d'intervention rapide* existe également pour mettre en branle des processus de médiation à bref délai.

Enfin l'on peut mentionner utilement l'*UN Peacemaker* qui est un outil destiné aux professionnels du rétablissement de la paix et comprenant une vaste base de données comportant plus de 750 accords de paix, des matériels d'orientation et des renseignements sur les services d'appui à la médiation de l'ONU.

Dans le cadre des conflits géopolitiques locaux il est important de s'attarder sur les solutions pacifiques envisagées et mise en œuvre par les communautés opposées elles-mêmes. De nombreuses questions sont souvent posées à cet effet à l'occasion de la mise sur pied des cadres de dialogue entre communautés ou à l'intérieur des

[81] Milena Dieckhoff : « La médiation internationale dans la résolution des conflits : un regard théorique », Fiche n°6, IRSEM, janvier 2011, p : 2.

[82] Gilles Bertrand : « Le rôle de l'ONU dans la médiation des conflits », 10e congrès de l'AFSP, section 32 : Le mouvement des institutions internationales, axe 1, sep 2009, Grenoble, France. Halshs-00511745, p : 8.

[83] https://www.un.org/undpa/fr/diplomacy-mediation consulté le 5 septembre 2019 à 07h45mn.

communautés à l'instar de celle de savoir : Quels acteurs doivent participer au dialogue – cibler des acteurs clés, ou impliquer tout le monde (approche inclusive) ? Comment gérer le risque de récupération ou de manipulation par des acteurs politiques ? Comment assurer la participation rationnelle des jeunes, des femmes et autres groupes qui n'ont pas l'habitude et le droit de parler au niveau des espaces publics locaux ? Qui doit faciliter le processus de dialogue et de réconciliation ? Quel rôle doivent jouer les mécanismes locaux dans le processus (par exemple : les chefferies, les religieux, les communicateurs traditionnels) ? Comment assurer la durabilité des acquis du processus ? Comment structurer le dialogue : quelle planification et quelle animation au plan méthodologique ?[84]

II/ LA RESOLUTION ARMEE DES CONFLITS GEOPOLITIQUES

Ici également il faut maintenir la distinction entre conflits géopolitiques internationaux et conflits géopolitiques nationaux ou locaux.

Les conflits géopolitiques internationaux

Globalement, la sécurité internationale relève des membres de la communauté internationale et général et sur le Conseil de sécurité de l'ONU en particulier selon les dispositions du chapitre VII de la charte. Il « constate ainsi l'existence d'une menace contre la paix, d'une rupture de la paix ou d'un acte d'agression et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux articles 41 et 42 pour maintenir ou rétablir la paix et la sécurité internationales » (article 39).

L'intervention du Conseil de sécurité est graduée. Il peut commencer par décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force armée doivent être prises pour donner effet à ses décisions, et peut inviter les membres des Nations unies à appliquer ces mesures. Il peut s'agir des **mesures d'ordre économique** (interruption complète ou partielle des relations économiques), des **mesures d'ordre social** (interruption partielle ou complète des communications ferroviaires, maritimes, aériennes, postales, télégraphiques, radioélectriques et des autres moyens de communication), ou de la **rupture des relations diplomatiques**.

En cas d'inefficacité des mesures pacifiques citées ci-dessus, le Conseil de sécurité peut décider de l'usage de la force en entreprenant, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, « toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales » (article 42). Qui dit Conseil de sécurité, dit principalement les cinq membres permanents qui le composent et sur lesquels reposent donc légalement le recours à la force dans les conflits internationaux : Chine, France, Royaume-Uni, Etats-Unis et Russie.

Parfois le Conseil a été soit contourné (Résolution Acheson visant à permettre la poursuite de l'opération de l'ONU sous commandement des USA déclenchée contre l'agression de la Corée du Sud par la Corée du Nord, interventions des puissances occidentales au Kosovo et en Irak), soit remplacé par « un substitut ad hoc fragile et

[84] Ambroise Dakouo : Les pratiques du dialogue intercommunautaire pour la paix et la réconciliation au Mali, 2016.

contesté », soit substitué par les alliances défensives (OEA, OTAN, Pacte de Varsovie, ANZUS, OTASE, CENTO, etc.)[85]

Les conflits géopolitiques locaux

Lorsque l'on est en présence d'une question relevant d'une dispute interne dans l'Etat, la responsabilité appartient en premier lieu aux gouvernements nationaux. Pour l'ONU c'est à l'Etat « d'assurer la survie, les moyens de subsistance et la dignité de ses citoyens ». Il est ainsi le responsable en chef dans ce domaine et le seul devant répondre en cas de défaillance. Le rôle de la communauté internationale est complémentaire et consiste à fournir aux gouvernements, à leur demande, l'appui dont ils ont besoin pour renforcer leurs capacités d'action face aux menaces existantes ou émergentes. Cela suppose comme le précise l'ONU, « strict respect » des buts et principes énoncés dans la Charte, notamment la souveraineté de l'Etat, l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale. Aucune obligation juridique supplémentaire n'est en principe imposée aux Etats dans ce domaine. L'ONU encourage le renforcement de la collaboration entre les Etats, les organisations internationales et régionales et la société civile dans le domaine de la sécurité humaine.

L'Etat étant ainsi le principal responsable dans la résolution des conflits géopolitiques internes, il lui revient ainsi d'élaborer une politique de sécurité nationale et des mécanismes adéquats de résolution des conflits qui comprennent tous les moyens et les stratégies internes permettant d'établir ou de rétablir la paix et de la préserver sur son territoire ; de garantir aux populations les moyens de vivre, travailler, investir et faire des projets sereinement. (FES, 2009 : 9).

Dans ce cas, l'Etat dispose de structures dédiées à cette question de sécurité intérieure. Les unes relèvent du pouvoir civil (Exécutif, législatif et judiciaire) et les autres des forces de défense et de sécurité (Gendarmerie et police). Avec la multiplication des risques et peurs de toutes natures, leur dissémination dans la société, et leur caractère visqueux, l'Etat fait de plus en plus appel à des acteurs de la société civile pour l'aider à assurer la sécurité des populations. C'est le cas par exemple des comités de vigilance dont la contribution est remarquable dans la lutte contre le terrorisme en Afrique (notamment au Cameroun).

CHAPITRE 7
LA GEOPOLITIQUE A L'ERE DE L'IA

En tant que science pluri et interdisciplinaire, la géopolitique nécessite la mobilisation de plusieurs types d'informations venant d'une multitude de sciences. Cela donne à l'analyste du fil à retordre pour pouvoir présenter un travail cohérent très peu critiquable. Avec l'avènement et le développement de l'intelligence artificielle, le travail de l'analyse géopolitique peut être allégé et complété au niveau de la collecte des données (I). Par ailleurs l'IA est un puissant outil permettant à l'analyste, aux états-majors et aux décideurs de formuler les modélisations nécessaires en vue d'une projection de puissance (II).

[85] Devin, op, cit, p.179.

I/ L'IA ET LA COLLECTE DES DONNEES EN GEOPOLITIQUE

La géopolitique puise ses informations dans la plupart des sciences sociales que sont la géographie, l'histoire, l'économie, la science politique, le droit, l'anthropologie, la sociologie, etc. Ces sciences permettent d'avoir une *Information savante* et les débats ayant cours sur la question à traiter ou les questions similaires. Il faut ensuite recourir à la *littérature grise* qui est le terme générique pour désigner les documents produits par l'administration, l'industrie, l'enseignement supérieur (mémoires, thèses, rapports de stages, actes de colloques ou de conférences), les services, les ONG, les associations, etc. Il s'agit de toute la documentation n'ayant pas fait l'objet de publication dans les canaux traditionnels. Difficile à y avoir accès, la littérature grise présente au moins trois atouts : Elle est fraiche car elle contient des informations avant qu'elles ne soient publiées dans les articles et les livres, ou qui ne seront jamais publiées ; elle est riche car les données, résultats, synthèses sont souvent bien plus nombreux et détaillés que dans les revues et les livres ; elle contient des informations proches du terrain[86].

La collecte doit se poursuivre à travers la consultation des *ressources écrites locales* composées d'archives locales, rapports officiels, quotidiens locaux, les données contenus dans les registres des collectivités locales ou des chefferies traditionnelles, etc.

Enfin il faut mener une *enquête de terrain* à chaque fois que cela est possible à travers des entretiens, des questionnaires, des focus group, et avoir des données personnelles et originales sur la question à traiter.

Tout le travail de collecte d'information décrit ci-dessus repose sur les procédés classiques de recherche d'information lesquels font recours à l'intelligence humaine qui est caractérisée notamment par les aptitudes cognitives permettant à l'individu humain d'apprendre, de former des concepts, de comprendre, d'appliquer la logique et la raison sur des questions auxquelles il fait face. Plusieurs facteurs de notre environnement (amélioration de la communication et des interactions sociales) ont permis à l'intelligence humaine d'être capable de faire des planifications à long terme, de résoudre des problèmes complexes, d'avoir une mémoire de travail ou de développer un langage élaboré[87]. Le dictionnaire Larousse définit cette intelligence comme l'« ensemble des fonctions mentales ayant pour objet la connaissance conceptuelle et rationnelle [;] aptitude d'un être humain à s'adapter à une situation [;] qualité de quelqu'un qui manifeste dans un domaine donné un souci de comprendre [;] capacité de saisir une chose par la pensée ». Si pour Kant « on mesure l'*intelligence* d'un individu à la quantité d'*incertitudes* qu'il est capable de supporter », la psychologie moderne quant à elle fait de la logique une clé de sa mesure[88]. Toutefois cette intelligence apparaît à des moments limités lorsqu'il faut analyser d'abondantes informations présentant par ailleurs une certaine complexité. D'où le recours à l'IA.

L'IA est définit par le géant de l'Informatique IBM comme « une technologie qui permet aux ordinateurs et aux machines de simuler l'apprentissage, la

[86]Joachim Schöpfel : Littérature « grise » : de l'ombre à la lumière, I2D- Information, données et documents, 2015/ 1, Vol. 52, pp : 28-29.

[87] L'évolution de l'intelligence humaine au fil du temps : progrès, défis et perspectives - Psychologie-positive consulté le 09 mai 2025 à 12h39mn.

[88] Qu'est-ce que l'intelligence ? - Sciences Humaines consulté le 09 mai 2025 à 12h40

compréhension, la résolution de problèmes, la prise de décision, la créativité et l'autonomie de l'être humain »[89]. Par les applications qui sont installées dans les machines, l'IA peut réaliser de nombreuses tâches réalisables par l'intelligence humaine et aller au-delà. Elle peut : voir et identifier les objets, comprendre le langage humain et d'y répondre, tirer des enseignements de nouvelles informations et de nouvelles expériences, formuler des recommandations détaillées aux utilisateurs et aux experts, agir indépendamment, remplaçant ainsi l'intelligence ou l'intervention humaine, etc.[90] De plus en plus sophistiquée, l'IA a pris depuis 2024 la forme dite générative qui est une technologique capable de générer du texte, des images, des vidéos et d'autres contenus originaux. Elle est basée sur deux technologies : la *machine learning (*ML*) et* l'apprentissage profond ou le *Deep Learning* (DL). La ML est une technologie qui vise à permettre aux ordinateurs et aux machines d'imiter la façon dont les humains apprennent, d'effectuer des tâches de manière autonome et d'améliorer leur performance et leur précision à mesure qu'ils gagnent en expérience et qu'ils sont exposés à de nouvelles données. La DL est une sous-catégorie du ML qui utilise des réseaux neuronaux multicouches, appelés réseaux neuronaux profonds, pour simuler le pouvoir de décision complexe du cerveau humain. Une forme ou une autre de DL alimente aujourd'hui la plupart des applications d'IA[91].

Depuis l'émergence et le développement de l'IA la géopolitique tire grand profit de cette technologie, notamment dans les aspects concernant la projection de puissance. Si celle-ci a toujours existé tout au long de l'histoire (Empire romain, Empire britannique ou Empire américain), reposant sur diverses stratégies militaires, administratives et diplomatiques parfois sophistiquées, elle a pris une autre tournure avec l'IA qui permet d'atteindre les résultats que la seule intelligence humaine ne peut obtenir dans le même espace-temps. Avec les drones et les systèmes sans pilote par exemple, Les armées peuvent en principe effectuer un large éventail de tâches, depuis la surveillance et la reconnaissance jusqu'aux frappes ciblées, leur permettant d'étendre leur portée tout en minimisant les risques pour leurs propres forces[92]. De même, l'IA permet aux états-majors et aux nations qui la maîtrisent de perturber les infrastructures critiques, de voler des informations sensibles et d'influencer les résultats politiques sans recourir à la force militaire traditionnelle[93].

CONCLUSION GENERALE

Tous les précurseurs et mêmes les principaux auteurs classiques de la géopolitique n'ont pas été traités ici. D'autres auteurs d'une grande importance sont également à prendre en considération qu'ils soient classiques ou contemporains comme Hertz, Sprout, Zbigniew Brzezinski, Samuel Huntington... Libre à l'étudiant de poursuivre ses recherches en lisant leurs pensées, et surtout en tentant de

[89] Qu'est-ce que l'intelligence artificielle (IA) ? | IBM consulté le 09 mai 2025 à 13h 00
[90] Ibid.
[91] Ibid.
[92] 7 aspects clés d'une projection de puissance forte dans le paysage géopolitique moderne
[93] Ibid.

l'appliquer dans le contexte africain pour voir en quoi elle peut servir à comprendre et à expliquer les conflits et les rivalités sur notre continent.

De nombreuses questions d'ordre épistémologique et empirique demeurent si l'on veut avoir une connaissance critique des auteurs étudiés : quel lien peut-on établir entre les différentes écoles germaniques et anglo-saxonnes de la géopolitique ? Quel lien peut-on établir à l'intérieur de chaque école ? Quel lien faut-il établir entre la géopolitique et les autres branches d'étude des Relations internationales ? De quel côté doit-on faire le plus pencher l'analyse géopolitique : du côté de la géographie ou du côté de la politique ? Quel apport la géopolitique peut-elle avoir sur l'Afrique d'aujourd'hui ?

En définitive, le raisonnement géopolitique présente un intérêt incontestable dans ses divers versants (géographie, histoire, influence extérieure…). Les cartes rendent visibles les positions, les étendues et les intersections entre les différents territoires et permettent de comprendre la difficulté qu'a un gouvernement d'exercer un contrôle sur l'ensemble de son territoire de commandement, la difficulté qu'il a d'accéder aux échanges extérieurs et la vulnérabilité dont il fait face de la part des acteurs extérieurs. L'étude géographique des sols et des sous-sols permet de comprendre la rareté des ressources dont font face certains Etats et la propension qu'ils ont ainsi à en rechercher sur des territoires qui en disposent suffisamment, ceci pouvant entraîner des conflits et donner toutes ses lettres de noblesse au raisonnement géopolitique.

Mais l'on ne doit pas non plus se méprendre sur la capacité du raisonnement géopolitique à tout expliquer. S'il est un puissant outil de compréhension et d'explication des phénomènes des rivalités sur des territoires donnés, il ne constitue pas non plus le seul sur lequel l'on doit s'appuyer pour tout comprendre. La géopolitique explique beaucoup mais elle n'explique pas tout. D'autres outils d'analyse existent et ont une forte capacité explicative et doivent donc être pris au sérieux par les étudiants. Mais à l'heure de l'IA, l'on a beaucoup de possibilités de pousser certaines analyses géopolitiques plus loin que ne l'avaient imaginé les pères fondateurs.

BIBLIOGRAPHIE ESSENTIELLE

- Badie Bertrand, *Les deux Etats. Pouvoir et société en Occident et en terre d'islam,* Paris, Fayard, 1986.
- Bentley Bill, « La géopolitique », *revue militaire canadienne*, vol. 18, n°1, Hiver 2017.
- Berg Eugène : « Géographie et géopolitique », Hérodote 2008/3 (n° 130).
- Boniface Pascal, *Comprendre le monde*, 5e édition, Armand Colin, 2019.
- Braillard Philippe et Reza Djalili Mohamed, « Les acteurs » dans *Relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? »,2016.
- Dieckhoff Milena, « La médiation internationale dans la résolution des conflits : un regard théorique », Fiche n°6, *IRSEM*, janvier 2011.
- Dussouy Gérard, *Traité de relations internationales*. *Tome 1. Les théories géopolitiques*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- Encel Frédéric et Giblin Béatrice, « Jérusalem : capitale frontière », in Béatrice Giblin (sous la direction), *Les conflits dans le monde. Approche géopolitique*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2016.

- Fiorina Jean-François : « Spykman, inventeur de la géopolitique américaine ? », *CLES*, comprendre les enjeux stratégiques, Note hebdomadaire n°189 du 9 juin 2016.
- Georges Langlois, *A quoi sert l'histoire ?*, PUM en ligne, https://books.openedition.org/pum/13250?lang=fr.
- Giblin Béatrice, *La géopolitique un raisonnement géographique d'avant-garde,* Hérodote, n°146-147, Paris, La Découverte, 3e trimestre, 2012.
- Gilles Bertrand : « Le rôle de l'ONU dans la médiation des conflits », 10e congrès de l'AFSP, section 32 : Le mouvement des institutions internationales, axe 1, sep 2009, Grenoble, France. Halshs-00511745.
- Jean-Jacques Roche, *Théories des relations internationales,* 8e édition, Paris, Montchrestien, 2010.
- Lacoste Yves, « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique », *Hérodot*e 2008/3 (n° 130).
- Lacoste Yves, « La géographie, la géopolitique et le raisonnement géographique », Hérodote 2008/3 (n° 130).
- Lacoste Yves : « La géopolitique : une histoire contrastée », La revue pour l'histoire du CNRS [en ligne] 22, 2008, mis en ligne le 03 octobre 2010, consulté le 1er décembre 2016, https://www.rts.ch/decouverte/sciences-et-environnement/environnement/10066019-qu-est-ce-que-la-geopolitique-et-la-geostrategie-.html
- Lacoste Yves, « La géopolitique : une histoire contrastée », *La revue pour l'histoire du CNRS*, 22, 2008
- Marrou Henri-Irénée : « Qu'est-ce que l'histoire » in L'histoire et ses méthodes, 1961.
- Mottet Éric et Lasserre Frédéric : Quelle méthode en géopolitique ? https://cqegheiulaval.com/quelle-methode-en-geopolitique/.
- Musial Stanislaw: « La géopolitique. Perceptions contemporaines et notions dérivées », publié le 26 décembre 2014 in https://www.diploweb.com/La-geopolitique-Perceptions.html consulté le 21 mars 2018.
- Ndutumu Samuel Sylvin: « Géopolitique maritime du Golfe de Guinée au XXIe siècle », L'Harmattan, 2012.
- Revue internationale et stratégique : Entretien avec Hubert Védrine, n°80/ 4, 2010 in https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2010-4-page-21.htm consulté le 20 mars 2018.
- Schöpfel Joachim : Littérature « grise » : de l'ombre à la lumière, I2D- *Information, données et documents*, 2015/ 1, Vol. 52, pp : 28-29.